



Commune de B E R T R A N G E

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 13.8. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la **société TSG Steinebach sàrl, au nom et pour le compte de la société JOHANNNS & Cie Sàrl**, a introduit une demande d'annulation de la cessation d'activités (1/25/0507) à Bertrange, 28 Rue de l'Industrie.

Bertrange, le 2 septembre 2026

Youri DE SMET
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à l'annulation de la cessation d'activités à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 2 septembre 2026.

Bertrange, le 2 septembre 2026

Youri DE SMET
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire